

Ville de Buxerolles
86180
Département de la Vienne

Séance du Lundi 8 DÉCEMBRE 2025

A 18 h 30 salle du conseil municipal
Sous la présidence de Monsieur Gérald BLANCHARD, Maire

Convocation du 26/11/25

N°20251208_21

Nomenclature Préfecture :
7.10

Quorum : 17

Présents : 27

Mesdames et Messieurs

AUGEREAU Stéphane
BLANCHARD Gérald
BOUET Roland
BRACONNIER Danielle
CHARTIER Mathieu
DESJARDINS Nathalie
DEVERGNE Ludovic
FAYARD Séverine
FORGEAU Laurent
GONCALVES DE BRITO Marie -
Dominique
LECLERCQ Lara
LECOQ Philippe
LESCURE Chantal
LORGNIER Candice
LOUIS Amélie
MARTEAU Mickael
MENARD Patrick
MERINO AVILA Jose Ignacio
PASQUET Evelyne
POPINEAU Francette
RIQUELME MARTINEZ Ludivine
ROUGIER Denis
SULMON Françoise
TEXIER Nathalie
THINON Gilles
VIVIER Bruno
ZERROUNI Emmanuel

Pouvoirs : 3

Mesdames et Messieurs

DE VITRY D'AVAUCCOURT Carine à
LOUIS Amélie
FERRIER Emilie à PASQUET Evelyne
VERT-PRE Patrick à VIVIER Bruno

Absents : 3

Mesdames et Messieurs

DEMEOCQ Clément-Yves
DO NASCIMENTO TEIXEIRA Vitorino
PERRIN Bernard

Secrétaire de séance :

Madame/Monsieur
LECLERCQ Lara

Affiché le : 28/11/25

Transmis en Préfecture le :

OBJET : Fixation des tarifs des accueils de loisirs à compter du 19 décembre 2025

Rapporteur : Madame Lorgnier

Vu la délibération n°16 du conseil municipal du 25 Septembre 2023 sur le vote des tarifs,

Vu la délibération n°11 du conseil municipal du 20 mars 2023 portant sur la tarification du centre de loisirs et la mise en place d'une inscription à la semaine ou au jour avec une tarification spéciale.

Sur préconisation de la PMI et dans l'intérêt du bien-être des enfants, la majoration de 15 % appliquée aux inscriptions à la journée, par rapport au tarif hebdomadaire, est supprimée.

Cette délibération a été présentée à la Commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse du Mardi 25 Novembre 2025 et à la Commission Générale du Lundi 1^{er} Décembre 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'adopter cette modification tarifaire à partir des prochaines vacances scolaires soit à partir du 19 décembre 2025,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires.

AR Prefecture

086-218600419-20251208-20251208_21-DE
Reçu le 11/12/2025
Publié le 11/12/2025

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette
délibération à l'unanimité (30 voix)**

**Pour extrait conforme
Le Maire**



Gérald BLANCHARD

AR Prefecture

086-218600419-20251208-20251208_21-DE
Reçu le 11/12/2025
Publié le 11/12/2025